



HAL
open science

L'apparition de l'épigraphie en langue gauloise dans le sanctuaire de la Fontaine de Nîmes

Coline Ruiz Darasse

► **To cite this version:**

Coline Ruiz Darasse. L'apparition de l'épigraphie en langue gauloise dans le sanctuaire de la Fontaine de Nîmes. *Mélanges de l'École française de Rome – Antiquité*, 2025, 137-1, pp.87-98. <10.4000/14r7x>. <hal-05417879>

HAL Id: hal-05417879

<https://hal.science/hal-05417879v1>

Submitted on 4 Feb 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

L'apparition de l'épigraphie en langue gauloise dans le sanctuaire de la Fontaine de Nîmes

Coline Ruiz Darasse



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/mefra/19592>

DOI : 10.4000/14r7x

ISSN : 1724-2134

Éditeur

École française de Rome

Édition imprimée

Date de publication : 1 août 2025

Pagination : 87-98

ISBN : 978-2-7283-1842-1

ISSN : 0223-5102

Ce document vous est fourni par Université Bordeaux Montaigne



Référence électronique

Coline Ruiz Darasse, « L'apparition de l'épigraphie en langue gauloise dans le sanctuaire de la Fontaine de Nîmes », *Mélanges de l'École française de Rome - Antiquité* [En ligne], 137-1 | 2025, mis en ligne le 18 septembre 2025, consulté le 04 février 2026. URL : <http://journals.openedition.org/mefra/19592> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/14r7x>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

L'apparition de l'épigraphie en langue gauloise dans le sanctuaire de la Fontaine de Nîmes

Coline RUIZ DARASSE

CNRS UMR 5607 Ausonius Université Bordeaux Montaigne

*Le site de la Fontaine à Nîmes est un cas d'étude incontournable pour comprendre la place de l'écriture dans un sanctuaire à la fin de l'âge du Fer en Gaule méridionale. La multiplicité des manifestations culturelles permet en effet d'apprécier l'apparition de l'usage de l'écrit en langue gauloise sur place, à la toute fin du II^e siècle av. J.-C. Ce travail tente d'en expliquer les raisons. On propose également une hypothèse sur l'absence du théonyme *Nemausus dans les inscriptions gallo-grecques. Hasard des découvertes ou fait symptomatique, il faut en effet expliquer cette absence face à la faveur de la forme Nemausus clairement attestée dans les dédicaces votives en langue latine. Ces choix graphiques et linguistiques éclairent aussi le passage des populations Volques Arécomiques à la « romanité ».*

épigraphie, écriture, langue gauloise, Nîmes, théonyme

*The site of la Fontaine in Nîmes is a key case study for understanding the role of writing in a sanctuary in Southern Gaul at the end of the Iron Age. The multiplicity of cult practices allows us to appreciate the emergence of writing in the Gaulish language at the very end of the second century BC. It also offers a hypothesis for the absence of the theonym *Nemausus in Gallo-Greek inscriptions. Whether due to the chance of discovery or as a symptomatic feature, this absence must be explained in the light of the popularity of the form Nemausus, clearly attested in votive dedications in Latin. These graphic and linguistic choices also shed light on the transition of the Volcae Arecomici populations to "romanity".*

epigraphy, writing, Gaulish language, Nîmes, theonym

En Gaule, notre connaissance de cultes dit naturalistes, souvent liés à l'eau qu'elle soit jaillissante ou stagnante, a largement progressé au cours des dernières décennies, au travers de données archéologiques de mieux en mieux appréhendées et étudiées¹. Dans le monde celtique en effet, la pratique du dépôt votif associée à un culte des eaux serait attestée dès la période du Hallstatt² et différents types de manifestations probablement culturelles ou religieuses semblent s'y rattacher. La plupart de ces sites seraient liés à des divinités, anonymes

pour nous, puisqu'aucune inscription ne nous est parvenue. Sur quelques sites toutefois, au cours du second âge du Fer, les populations locales ont choisi l'écriture pour manifester leur dévotion et à ce titre le site de la Fontaine à Nîmes reste un cas d'étude incontournable. La question posée ici est de comprendre pourquoi et dans quelles circonstances, dans le monde celtique dit transalpin, un culte passerait d'une phase anépigraphie à une autre, présentant de l'écriture. En prenant le cas du sanctuaire nîmois, il s'agira de déterminer quels pourraient être les éléments préexistant à l'apparition de l'écriture votive en langue « gauloise » au tournant du II^e siècle av. J.-C. qui expliqueraient l'émergence d'une épigraphie sur pierre telle qu'elle est documentée dans le *RIG* et le *RIIG*³. Il va de soi

¹ On renverra pour ce point aux travaux de Raphaël Golosetti (Golosetti 2016) qui incitent à une grande prudence tout comme Ben Abed et Scheid 2001 (pour un dossier pourtant géographiquement très différent). Pour la Gaule de l'âge du Fer, différents états des lieux sont présentés dans les rencontres de l'AFEAF : voir par exemple Barral – Thivet 2019 pour une synthèse récente.

² État de l'art et bibliographie dans le travail de Nieloud-Muller 2019 (en particulier p. 89-100) qui nuance fortement le caractère religieux de la plupart de ces ensembles, en l'absence de connaissance sur le caractère intentionnel de ces dépôts (Nieloud-Muller 2019, p. 90).

³ Cet article s'inscrit dans les travaux menés depuis 2020 dans le projet ANR du *RIIG* (*Recueil informatisé des inscriptions gauloises*). Il tire évidemment son nom du *Recueil des inscriptions gauloises* (*RIG*), recueil en format papier publié entre 1985 et 2002 par Paul-Marie Duval, Michel Lejeune, Pierre-Yves Lambert, Georges Pinault, Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu

que ces considérations s'appuient sur un corpus limité à quelques éléments, mais qui sont les seuls dont nous disposons pour comprendre ce moment de mutation.

LE COMPLEXE DE LA FONTAINE

L'ensemble du sanctuaire de la Fontaine à Nîmes était probablement spectaculaire dès la période antique, et le reste à l'heure actuelle. Situé dans le centre-ville de Nîmes, non loin des arènes et au pied de la Tour Magne, le site tel qu'on le connaît aujourd'hui prend la forme d'un jardin créé à partir du milieu du XVIII^e siècle, sous Louis XV⁴. La volonté des architectes est alors de mettre en valeur la source et les vestiges antiques qui y avaient été trouvés. Les premiers éléments de documentation remontent à cette période, avec la précision et les méthodes qui pouvaient alors être appliquées à une telle fouille archéologique. Les plans des structures antiques ne sont malheureusement pas clairement détaillés, mais, à la lumière des recherches récentes, on peut désormais se faire une idée plus précise de la chronologie des installations culturelles successives⁵.

Le site du Mont-Cavalier, au pied duquel se situe la source karstique de la Fontaine⁶, est un habitat

et Brigitte Fischer dans le supplément 45 de la revue *Gallia*. Le RIIG a pour but de recontextualiser la documentation en langue gauloise et de l'informatiser pour la mettre à disposition de la communauté scientifique. Les documents gallo-grecs et les inscriptions gallo-latines sur pierre sont consultables à l'adresse suivante : <https://riig.huma-num.fr/>. On trouvera notamment les inscriptions de la Fontaine à Nîmes sous la référence RIIG GAR-10.

⁴ Krings – Pugnière 2023.

⁵ La bibliographie sur Nîmes est considérable. On s'appuiera sur les travaux incontournables de Michel Py (en particulier Py 1990) et ceux de Martial Monteil (Monteil 1999 par exemple). Un ouvrage très récent en fait la synthèse rapide (Krings – Pugnière 2023). On renverra également aux travaux de Michel Christol qui connaît le dossier épigraphique dans ses moindres détails : Christol 2010 pour une synthèse globale, et en particulier les chapitres 9 (« Le droit latin en Narbonnaise : l'apport de l'épigraphie [en particulier celle de la cité de Nîmes] », p. 181-198) et 11 (« La latinisation de l'anthroponymie dans la cité de Nîmes à l'époque impériale [début de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C.-III^e siècle ap. J.-C.] : les données de la dénomination pérégrine », p. 207-224). Sur le sanctuaire lui-même et les cultes voir, entre autres : Lejeune 1994 ; Sauvage 1992 ; Fiches 2002 ; et, pour la période impériale, Gros 1984 ou tout récemment Joseph 2025, p. 304-352.

⁶ Maréchal *et al.* 2010. La source est parfois considérée comme une résurgence.

groupé connu depuis le V^e siècle av. J.-C. La Tour Magne apparaît vers le IV^e av. J.-C.⁷ accompagnée, dans le contexte encore obscur pour nous du III^e siècle av. J.-C., par un premier processus de monumentalisation. Est alors édifée en plaine, au sud de l'ancien *oppidum*, une enceinte monumentale⁸. Mal connue malgré des fouilles menées dans les années 1990, elle semble être d'une ampleur considérable⁹. Située à 400 m de la source, elle doit être rattachée à une logique de monumentalisation à échelle régionale dans laquelle s'inscrit la célèbre Tour Magne. On connaît des tours similaires érigées au même moment en de nombreux points du Languedoc oriental, que ce soit à Nages, à *Ambrussum* ou sur l'*oppidum* de Mauressip¹⁰. Cette monumentalisation des lieux pourrait être vue comme un processus ostentatoire¹¹, mais aussi peut être tout simplement comme une réponse défensive à un sentiment d'insécurité croissant, probablement dû au contexte des mouvements militaires liés aux guerres Puniques.

Cette phase de monumentalisation se poursuit au cours du II^e siècle av. J.-C.¹². La Tour Magne est marquée par le remaniement de structures préexistantes. Sa forme primitive évolue, comme d'autres fortifications du Languedoc oriental à la même période¹³. Cette nouvelle phase semble liée, selon les mots de Laurent Sauvage, « au pouvoir et à l'attitude démonstrative d'une classe dirigeante¹⁴ ». Elle doit être mise en relation avec la structuration de plus en plus élaborée des voies de communication, dont la plus célèbre est la *uia Domitia*, qui reprend le tracé probable de la mythique voie Héracléenne utilisée en 218 av. J.-C. par Hannibal et ses éléphants. La construction en dur de la voie romaine débute tout juste un siècle plus tard, autour de 120 av. J.-C., c'est-à-dire au moment de la provincialisation du secteur, sans que l'on sache précisément à quelle période

⁷ Monteil 1999, p. 114.

⁸ Fouilles de la Place J. Guesde, située à 400 m environ au sud de la source ; Célié 1990, p. 91. Cette enceinte reste toutefois mal connue, en l'attente d'une publication exhaustive des résultats de fouille (Sauvage 1992, p. 115, note 15). Voir aussi Py 2023, p. 30-31.

⁹ Ce rempart, de 1 m de largeur, est entouré de deux fossés parallèles de 7 à 8 m de largeur chacun et de 3,5 à 4 m de profondeur. Monteil 1999, p. 314.

¹⁰ Py 1992 ; Monteil 1999, p. 323.

¹¹ Séjalon 2021, p. 348.

¹² Bel *et al.* 2005, p. 24.

¹³ Py 2023, p. 32-33 en dernier lieu.

¹⁴ Sauvage 1992, p. 114.

elle entre véritablement en activité aux abords de Nîmes : probablement dans les premières décennies du I^{er} siècle av. J.-C.¹⁵. Des fouilles ont démontré qu'elle joint de manière rectiligne la capitale des Volques Arécomiques à Beaucaire à l'est, en passant littéralement au pied du Mont-Cavalier, c'est-à-dire devant le sanctuaire de la Fontaine¹⁶, faisant de la source un point de passage obligé.

Au même moment, apparaît une série de monnaies imitées de celles de Marseille, avec une légende en caractères grecs¹⁷. Elles montrent l'entrée des élites locales dans une logique d'économie monétarisée. Il serait envisageable que les premiers contacts avec l'écriture, autour de 125 av. J.-C., puissent être liés à la diffusion de ces pièces¹⁸, associées à la circulation de biens le long de ces voies de communication. Ces évolutions montrent une mutation au sein des populations locales et leur progressive prise de contrôle ostentatoire de l'espace par le biais de voies de communications et d'édifices monumentaux, probablement très coûteux¹⁹. Cette nouvelle donne s'accompagne sans doute d'une émulation entre les élites locales et motive l'apparition de nouvelles formes d'expression, en particulier l'utilisation de l'écriture sur des supports pérennes. Elle participe ainsi à une stratégie de mise en avant de la richesse des élites celtes.

Vraisemblablement, une des premières manifestations communautaires visibles de ces élites locales semble passer par la célébration d'ancêtres héroïsés, placés stratégiquement dans l'espace, avec des vertus probablement mémorielles, prophylactiques ou apotropaïques. Un guerrier a notamment été trouvé dans une tranchée de fondation d'un portique de la ZAC Villa Roma à quelques mètres à peine de la source elle-même²⁰. On connaît d'autres statues-stèles alentours qui pourraient avoir fait

l'objet d'un culte²¹ ou qui viennent inscrire le site dans la logique des guerriers assis en tailleur, bien connus en Gaule méridionale depuis le IV^e siècle av. J.-C.²².

Long de 24 m environ et construit au cours du premier quart du I^{er} siècle av. J.-C.²³, le portique de la ZAC Villa Roma rappelle clairement d'autres édifices du monde celtique méridional quasiment contemporains, comme la salle hypostyle d'Entremont (seconde moitié du II^e siècle av. J.-C.)²⁴, le « *fanum* » de Nages (70-10 av. J.-C.) ou celui de Roque de Viou (fin du I^{er} siècle av. J.-C.)²⁵. Il s'en distingue toutefois par sa conception architectonique singulière²⁶ : « la façade orientale est largement ouverte et scandée de pilastres probablement monolithes de section carrée, fondés sur des bases moulurées reposant sur un stylobate de blocs jointifs²⁷ ». Les pilastres visaient à accueillir des sculptures probablement anthropomorphes si l'on considère les autres structures cultuelles restituées ailleurs à Entremont ou à *Glanum*²⁸. C'est sans doute une problématique de représentation similaire qui se pose avec les inscriptions gallo-grecques trouvées sur le site de la Fontaine (fig. 1)²⁹. La célèbre dédicace aux Mères (*RIIG GAR-10-01 = RIG I, G-203*) comme le pilier de la rue de la Lampèze (*RIIG GAR-10-04 = RIG I, G-206*) trouvé à une centaine de mètres à peine de la source accompagnaient de probables sculptures (aujourd'hui disparues) fixées par des mortaises sur les socles qui servent de support aux inscriptions. Ces sculptures ont pu ainsi représenter les divinités auxquelles l'action de grâce était faite, ou peut-être

¹⁵ Monteil 1999, p. 455.

¹⁶ Michelozzi *et al.* 1997 ; Célié *et al.* 2004, fig. 10.

¹⁷ Monnaies de bronze avec un petit sanglier et une légende en caractères grecs ΝΑΜΑΣΑΤ- : Feugère – Py 2011, p. 223 et Dicomon 2698 (100-70/60 av. J.-C.) = *RIG IV*, 210. Sur les pratiques monétaires à cette époque, dans cette région, voir désormais la thèse d'Élodie Paris qui sera très prochainement publiée.

¹⁸ La comparaison paléographique entre ces monnaies et les inscriptions gallo-grecques, notamment sera un élément à prendre en compte pour connaître l'influence des écoles d'écritures entre elles. Ruiz Darasse en préparation.

¹⁹ Fiches 2002.

²⁰ Sauvage 1992, p. 114.

²¹ Par exemple celle à laquelle on ne peut attribuer ni sexe ni fonction, placée dans un caisson de pierre retrouvé au nord de la Tour Magne et daté autour de la fin du II^e siècle/début du I^{er} siècle av. J.-C. (Py 2023, p. 40).

²² On citera ici pour mémoire la statue trouvée au début du XX^e siècle au Grézan, un quartier extérieur de Nîmes, à 5 km de la Fontaine (Reinach 1901). Voir Py 2011 pour une présentation générale et synthétique.

²³ Guillet *et al.* 1992.

²⁴ Arcelin – Dedet – Schwaller 1992, p. 210-212, et Arcelin 1992, p. 19, fig. 8 pour une restitution ou, plus récemment, Agusta-Boularot *et al.* 2017, p. 65, fig. 17. D'autres salles hypostyles sont connues : voir Agusta-Boularot *et al.* 2017 et 2019.

²⁵ Py 1992. Voir notamment p. 46 note 2 pour la restitution de Nages.

²⁶ Monteil 1999, p. 114.

²⁷ Py 2023, p. 38.

²⁸ Voir par exemple Arcelin *et al.* 2003, p. 232, fig. 137.

²⁹ Pour Py 1990, p. 178-179, l'existence à date haute d'un culte autour de la source n'est pas étayée archéologiquement. Voir Monteil 1999, p. 114.

aussi les dédicants. Pour les Mères Nîmoises comme à Saint-Côme-et-Maruéjols (*RIIG GAR-12-01 = RIG I, G-214*) ou encore à Espeyran (*RIIG GAR-13-01 = RIG I, G-216*), ce sont des chapiteaux probablement influencés par les pratiques en usage chez les nouveaux venus d'Italie³⁰. Les dédicants affichaient par ces dispositifs leur richesse et leur valeur, si l'on en juge par l'élégance de la graphie et le soin apporté à la gravure (fig. 2). Il y a de plus, avec le pilier de la rue de la Lampèze (*RIIG GAR-12-04 =*

RIG I, G-206), un nécessaire mouvement à réaliser autour du pilier pour pouvoir lire distinctement l'inscription, ce qui donne un renseignement sur la manière de circuler autour de ces inscriptions. On retrouve ce mouvement circulaire avec la colonne de Beaucaire avec sa dédicace des jumeaux (*RIIG GAR-02-03 = RIG I, G-163*) étudiée récemment par Emmanuel Dupraz³¹. L'écriture est donc prise dans un rituel dynamique et requiert une élaboration certaine au moment de la gravure.

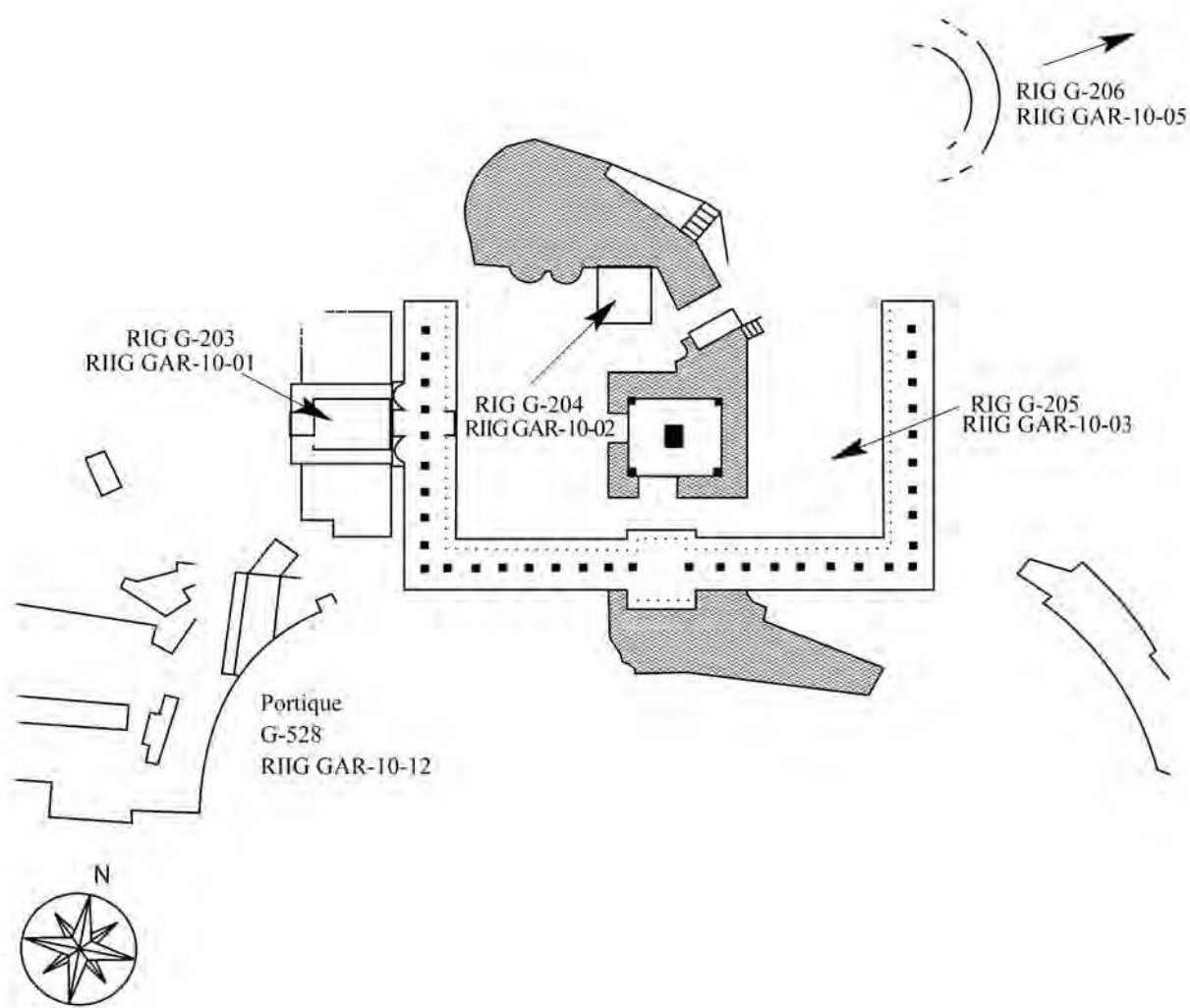


Fig. 1. L'épigraphie gauloise du site de la Fontaine de Nîmes © G. De Tord Basterra, d'après Häussler 2011, p. 45 reprenant le relevé ancien de Naumann 1937.

³⁰ Arcelin *et al.* 2003, p. 195.

³¹ Dupraz 2018.



Fig. 2. RIIG GAR-10-01 = RIG I, G-203. Dédicace aux Mères Nîmoises (vue générale) (crédit F. Comte, © RIIG (ANR 19-CE27-0003), avec l'aimable autorisation du musée de la Romanité (Nîmes). URI : <https://www.nakala.fr/11280/75cd6224>.

Le portique de la Villa Roma a été rapidement remplacé à l'époque pré-augustéenne par une autre structure qui deviendra par la suite l'*Augusteum*. Dans le soubassement de cette dernière, on a trouvé une inscription gallo-grecque débitée en deux gros blocs³². Ils mentionnent en langue gauloise la dédicace d'un édifice, non identifié à ce jour, mais sans doute nommé *μαδερα (RIIG GAR-10-12 = *Compléments gallo-grecs* 1994, G-528), qui a été offert dans une démarche à caractère évergétique par un certain *Nertomaros*, un individu probablement issu d'Anduze³³. L'inscription votive pourrait comporter, selon Lejeune, le *uerbum dandi* gaulois, ειωραί à la l. 4, utilisé pour une offrande d'un autre ordre que pour les statues, même si l'inscription reste difficilement déchiffirable à cet endroit à nos yeux. Ce type de dédicace ne mentionne pas toujours explicitement le dieu, mais en revanche toujours l'objet consacré³⁴. On aimerait penser qu'il s'agit du portique lui-même, comme l'a suggéré récemment Emmanuel Dupraz³⁵. Alors que la façade du bâtiment est remarquablement travaillée, l'intérieur de l'édifice est totalement vide. Aucun élément ne permet de lui attribuer une fonction précise. Ce qui retient l'attention ici, c'est que le bloc qui porte l'inscription en langue gauloise a été considéré, dans le premier tiers du I^{er} siècle av. J.-C., comme suffisamment inutile ou ayant perdu sa

vocation votive initiale pour être débité et pris au même endroit dans la construction de l'*Augusteum* quelques décennies plus tard³⁶. On dispose ainsi d'un *terminus ante quem* pour l'utilisation de l'écriture lapidaire gallo-grecque sur place. Par la suite en effet, il n'y aura à Nîmes que des inscriptions en langue latine (et en alphabet latin).

L'ensemble des éléments trouvés sur le site de la Fontaine montre donc une monumentalisation architecturale des lieux qui utilise l'écriture en langue gauloise dans le cadre d'un sanctuaire urbain entre la fin du II^e siècle et le début du I^{er} siècle av. J.-C. et, de façon plus stricte encore, entre -125 et -50. Le contexte est celui d'une émulation entre élites, déjà marquée par une monumentalisation des lieux, accélérée par les premiers temps de la provincialisation et l'entrée dans une économie monétarisée. Cette phase est caractérisée par l'utilisation de l'alphabet grec qui disparaîtra par la suite.

LES INSCRIPTIONS CULTUELLES

On pourrait penser que l'écriture en langue gauloise surgit au sanctuaire de la Fontaine à l'occasion d'un culte à la divinité éponyme de la source. Quelle serait-elle ? Un nom s'imposerait, transmis par de multiples dédicaces votives latines retrouvées par la suite : *Nemausus*. Il n'est attesté nulle part ailleurs en Gaule (ni en langue gauloise ni en langue latine) ce qui renforce le lien étroit de cette divinité topique avec le site de Nîmes. Michel Lejeune,

³² *Editio princeps* : Lejeune – Paillet 1992 ; voir Lejeune 1994.

³³ Si l'on en croit la ligne 3 du bloc A où se lit la séquence ανδουσ[, voir Lejeune – Paillet 1992.

³⁴ Estarán Tolosa 2021 en dernier lieu.

³⁵ On trouvera une étude détaillée de cette inscription par Emmanuel Dupraz, dans Ruiz Darasse à paraître, chapitre 2.

³⁶ Py 2023, p. 39.

citant Ausone³⁷, rappelle que, pour cet auteur tardif par rapport aux données qui nous occupent ici, *Nemausus* (en latin) se confond avec l'eau de la Fontaine elle-même³⁸. Chez Strabon et Polybe, le nom de la ville, en grec, est curieusement donné au féminin : ἡ Νέμαυσος³⁹. Pourtant, aucun élément ne permet d'affirmer que ce nom est bien celui de la divinité de la source.

En effet, actuellement, aucune des inscriptions en langue gauloise retrouvées sur le site de la Fontaine ne mentionne explicitement de théonyme gaulois **Nemausos*. Ces inscriptions n'utilisent que l'alphabet grec. L'inscription votive en langue gauloise la plus célèbre de la Fontaine est dédiée à des divinités féminines, les « Mères Nimoises » (ματρειβο ναυμασικαβο, *RIIG GAR-10-01 = RIG I, G-203*) et non à une divinité masculine. Ces divinités féminines, collectives, font écho à d'autres Mères connues, toujours plurielles⁴⁰. On pense évidemment à celles de *Glanum* (*RIIG BDR-12-02 = RIG I, G-64*) où elles se rattacherait à un culte des eaux similaire⁴¹ et possiblement aussi à celles apparaissant sur l'inscription rupestre de l'*oppidum* du Castellon, à Istres : ματρον⁴² (*RIIG BDR-17-01 = Compléments gallo-grecs 1988, G-519*). La dédicace de Nîmes utilise une formule votive celtique, bien identifiée⁴³ grâce à de multiples autres exemples dans le secteur méridional où elle apparaît en écriture grecque : δεδε βρατουδεκαντεν. Ce type de formule sert à exprimer une action de grâce de la part d'un individu⁴⁴. Est habituellement mentionné au datif le nom de la divinité concernée : en dehors des Mères à Nîmes (*RIIG GAR-10-01 = RIG I, G-203*), on connaît Bélénos à Calissanne (*RIIG BDR-10-01 = RIG I, G-28*), Taranos à Orgon (*RIIG BDR-09-01 = RIG I, G-27*), les « Écoutantes » à *Glanum* (*RIIG BDR-12-03 =*

RIG I, G-65). À la Fontaine, deux inscriptions votives avec cette même formule sont malheureusement perdues. Sur les dessins qui nous sont parvenus, la mention d'une divinité est lacunaire ou inexistante. Vue par Séguier en 1742, la pierre votive *RIIG GAR-10-02 = RIG I, *G-204* ne permet aucune hypothèse quant au destinataire de la dédicace culturelle⁴⁵. Peut-être des divinités féminines étaient-elles à nouveau invoquées, si l'on considère qu'il y a une finale de datif pluriel celte en -αβο dans ce texte ? Le dessin est trop incertain pour l'assurer. L'autre pierre, *RIIG GAR-10-03 = RIG I, *G-205*, est plus lacunaire encore. Le dessin de Séguier montre un chapiteau sur l'abaque duquel court, sur un pan, une inscription latine avec la formule habituelle V.L.S.M. et, sur un autre immédiatement jointif, la fin d'une séquence -ANTEN qui peut être écrite aussi bien en alphabet grec qu'en alphabet latin et potentiellement en langue gauloise. Ces éléments sont, il est vrai, fort hypothétiques. Toutefois, si l'on s'appuie sur ce document, une phase possible (mais courte) de bilinguisme (ou du moins bigraphisme) serait ainsi à envisager à Nîmes. Cependant, cette inscription ne livre pas de théonyme. Seule l'inscription de la rue de la Lampèze (*RIIG GAR-10-04 = RIG I, G-206*) trouvée à quelques centaines de mètres du site de la Fontaine, mentionne peut-être une divinité masculine : αλα[μ]ινοc/ αλα[νν]ινοc/ αλα[μν]ινοc⁴⁶.

Hasard des découvertes ou fait symptomatique, **Nemausos*, en tant que dieu, n'est donc pas mentionné directement en langue gauloise en alphabet grec sur le site⁴⁷. Le théonyme *Nemausus*, en revanche (mais jamais sous la forme *Namausos* ou *Namausus*), apparaît dans une dizaine d'inscriptions en langue latine et alphabet latin d'époque impériale⁴⁸. Le nom de la divinité est très important pour l'identité du lieu puisqu'il figurera sur les

³⁷ Ausone, 161-1. *Ordo urbium nobilium (= Urb.) : non Aponus potu, vitrea non luce Nemausus /purior, aequoreo non plenior amne Timavus*. « L'Apone ne donne pas un plus sain breuvage, le Nemausus un cristal plus pur, le Timave et ses vagues marines une onde plus abondante » (trad. E.-F. Corpet).

³⁸ Lejeune 1994, p. 6.

³⁹ Lejeune 1994, p. 7, note 7.

⁴⁰ Le culte aux *Matres* est bien connu, y compris dans d'autres contrées : Raepsaet-Charlier 2015.

⁴¹ Roth-Congès 1997 ; Saget-Basseuil 2024 pour la bibliographie récente.

⁴² La forme serait au génitif pluriel : l'écriture gallo-grecque ne marque pas la longueur de la voyelle.

⁴³ Sur cette expression, voir Szemerényi 1974 ; Lejeune 1976 et 1994 ; Lambert 1996 ; Poccetti 2009, p. 82-84 ; Mullen 2011 et 2013, p. 200-202.

⁴⁴ Mullen 2013 ; Lambert 2014 ; Estarán 2021.

⁴⁵ Dupraz 2018, p. 40.

⁴⁶ *RIG I, G-206*, p. 287. Lejeune 1994, p. 11. On pourrait peut-être encore envisager αλα[υ]νοc (mais en considérant que le ι est la barre latérale d'un upsilon), renvoyant à un **Alamnno* « le nourricier » (Delamarre 2018, p. 37). Le théonyme pourrait alors être rapproché d'une dédicace votive en remploi dans la chapelle Notre-Dame-des-Anges à Lurs (Alpes-de-Haute-Provence, *CIL XII*, 1517).

⁴⁷ Les divinités collectives de type « Matres » apparaissent avant la divinité, unique, masculine : Raepsaet-Charlier 2015.

⁴⁸ *CIL XII*, 3070 (fin I^{er}-début II^e siècle ap. J.-C.), 3072 (fin I^{er} siècle ap. J.-C.), 3077, 3093 (première moitié I^{er} siècle ap. J.-C.), 3094, 3095 (perdu), 3096 (perdu), 3097, 3098 (plaque en bronze), 3099 (perdu), 3100 (perdu, date indéterminée), 3101, 3102, 3132 (perdu), 3244 (remplissage).

monnaies frappées sur place dès l'époque césarienne⁴⁹. Il s'agit alors de renvoyer au site et « à son importance nouvelle ou plutôt renforcée⁵⁰ ». Le théonyme participe à la désignation de la nouvelle colonie romaine fondée en 24 av. J.-C. : *Colonia Augusta Nemausus*. La période pleinement romaine et impériale commence à Nîmes avec les deux premières dédicaces à Auguste datées de 25 av. J.-C. qui appartiennent à la phase initiale de la construction de l'*Augusteum*⁵¹. On ne sait si des cultes gaulois sont toujours actifs au même moment. Certains ont peut-être déjà été adaptés et assimilés à d'autres divinités latines⁵². Les inscriptions gallo-grecques aux Mères ou à $\alpha\lambda\alpha[\mu]$ ivoc sont peut-être encore en place au moment du passage à la « romanité », mais le sanctuaire de la Fontaine accueille rapidement, en plus du culte impérial, plusieurs autres divinités romaines et orientales⁵³. Le sanctuaire montre alors une large variété et une multiplicité des cultes⁵⁴, parfois même issus de contrées lointaines, comme par exemple le Jupiter Héliopolitain, l'équivalent de Baal à Beyrouth, présent dans l'inscription *CIL* XII, 3072 (fin I^{er}-début II^e siècle ap. J.-C.) et associé à *Nemausus*⁵⁵. On se place ici probablement bien après la fin de l'utilisation de la langue gauloise à Nîmes.

Deux phases de l'utilisation de l'écriture à Nîmes se détachent nettement. Une première, marquée par l'utilisation de l'alphabet grec pour noter une langue celtique où, parmi les divinités gauloises, ne figure pas explicitement de dieu topique et où le culte des ancêtres semble privilégié avec également un culte aux Mères ; et une seconde phase, marquée par l'utilisation de l'alphabet latin, où le théonyme *Nemausus* apparaît à plusieurs reprises, mais exclusivement en langue latine et sans plus aucune référence au domaine celtique. Parmi les dédicants de ces inscriptions en effet rares sont ceux qui ont un

nom clairement celtique⁵⁶. Michel Christol a bien montré la rapide latinisation de l'anthroponymie à Nîmes entre 50 av. J.-C. et 20 ap. J.-C.⁵⁷, conséquence dès la fin du II^e siècle av. J.-C. de l'implication des Volques Arécomiques dans les stratégies politiques de la République romaine, notamment avec une prise de parti pour Marius⁵⁸.

*NEM-/*NAM-

Il semble enfin intéressant de revenir sur un point de phonétique, déjà identifié par Michel Lejeune en 1994 lorsqu'il évoque une « altération mal expliquée » au moment du passage du nom du théonyme gaulois au latin⁵⁹. Il s'agit de l'alternance de la voyelle dans la racine de **nam-* à **nem-*⁶⁰, entre langue celtique et langue latine.

En effet, les éléments relatifs à la ville de Nîmes en langue gauloise présentent clairement un vocalisme de la racine en /a/. C'est le cas pour les toutes premières frappes monétaires comportant la mention abrégée du probable toponyme (ou adjectif ethnique) : NAMAΣAT-. De même, la forme $\nu\alpha\mu\alpha\sigma\iota\kappa[\omicron\varsigma]$ (avec /a/ et métathèse a/au) apparaît dans l'épiclèse topique des Mères nîmoises déjà mentionnées (*RIIG* GAR-10-01 = *RIG* I, G-203) et sous la forme $\nu\alpha\mu\alpha\upsilon\sigma\alpha\tau\iota\varsigma$, sur une plaque retrouvée sur le site de Vaison-la-Romaine (Vaucluse ; *RIIG* VAU-13-01 = *RIG* I, G-153). Dans ce texte, cet ethnique vient préciser la provenance du dédicant qui a offert un *nemeton* à la déesse Bélisama.

En revanche, à partir du milieu du I^{er} siècle av. J.-C., on passe dans une autre phase du culte à Nîmes. L'espace du sanctuaire celtique est démantelé puis réinvesti notamment avec la construction en plusieurs étapes de l'*Augusteum*, autour de 20 av. J.-C.⁶¹. Associé à des divinités désormais latines et désignées comme telles, le sanctuaire occupe un vaste espace aux alentours de la Fontaine et sur les pentes du Mont Cavalier. On ne sait comment était dénommé cet ensemble pour les Latins

⁴⁹ Py 1990, p. 605 ; Christol – Goudineau 1987, p. 95.

⁵⁰ Monteil 1999, p. 114.

⁵¹ *CIL* XII, 3148 et 3149. Gros 1984, p. 129.

⁵² Le culte aux Mères Nîmoises passe ainsi peut-être à celui de *Ualetudo*, comme c'est aussi le cas à *Glanum* : Sauvage 1992, p. 113.

⁵³ Lejeune 1994, p. 6 : Apollon (*CIL* XII, 3044), Diane (*CIL* XII, 3152), Jupiter (*CIL* XII, 3070), Liber (*CIL* XII, 3132), Minerve (*CIL* XII, 309), Silvain (*CIL* XII, 3132), Vénus (*CIL* XII, 3133), Victoire (*CIL* XII, 3134), Isis (*CIL* XII, 3058 ; *CIL* XII, 3061), Baal (= Jupiter Héliopolitain *CIL* XII, 3072) ; culte impérial (*CIL* XII, 3148 ; *CIL* XII, 3149, etc.).

⁵⁴ Häussler 2011.

⁵⁵ Christol 2016.

⁵⁶ *C. Andolatus* (*CIL* XII, 3090) est probablement le seul nom à véritable consonance celtique que l'on peut identifier parmi les dédicants à *Nemausus*. Voir Christol 2010, chapitre 11.

⁵⁷ Christol 2010, chapitre 11, p. 207-224.

⁵⁸ Christol 2010, chapitre 4, p. 87-99.

⁵⁹ Lejeune 1994, p. 7.

⁶⁰ Cette racine a notamment fait couler beaucoup d'encre chez les linguistes spécialistes d'indo-européens voir Scheid 1993, p. 15, note 8.

⁶¹ Guillet *et al.* 1992, p. 79-80.

qui s'y installaient ou pour les Volques « romanisés⁶² ». Ce que l'on peut affirmer, c'est que, dans ce périmètre culturel polyphonique, le théonyme *Nemausus*, avec vocalisme en /e/ cette fois, est bien implanté, mais jamais avec des dédicants au nom celte. Les noms présents sont en effet très latins et appartiennent à une génération de pèlerins Volques qui ont directement adopté l'onomastique romaine.

La dédicace d'un *nemeton* à Vaison-la-Romaine par le Nimois *Segomaros* attire l'attention. Il s'agit d'un lieu sacré. On considère habituellement que le terme celte désigne un bois car il partage avec le latin la racine **nem-* qu'on trouve dans le mot *nemus*, bien connu du monde latin⁶³. Ce bois sacré, arboré ou non, peut être un espace « riant et humanisé suivant les traditions grecques⁶⁴ ». Or, l'utilisation de l'alphabet grec pour noter la langue gauloise à Nîmes et à Vaison va dans le sens d'échanges étroits avec le monde grec, qui pourraient également inclure des syncrétismes dans la dénomination des espaces culturels.

Peut-on tenter de comprendre alors ce glissement de **nam-* à **nem-* ? Résumons les faits :

1. Entre – 125 et – 50, à Nîmes, on connaît peut-être un culte des eaux, marqué par la pluralité, mais qui n'inclut pas explicitement **Nemausus*. Le toponyme local n'est pas connu, mais l'ethnique *Namasat-/Namausat-* est directement transmis en alphabet grec, sur place comme à Vaison.
2. Au même moment, on sait qu'il existe un culte aux ancêtres sous la forme d'une statuaire très cohérente avec la tradition des guerriers « accroupis » méridionaux. D'autres traditions comme celle des linteaux destinés à recevoir des têtes coupées⁶⁵ sont bien présentes à Nîmes. Un tel linteau, probablement daté du II^e siècle av. J.-C., a justement été trouvé sur le site de la Villa Roma en remploi dans un mur moderne⁶⁶.
3. Avec la provincialisation de la Narbonnaise à partir de 118 av. J.-C. et l'entrée dans une « romanité » structurée ou ordonnancée⁶⁷, entre

50 et 25 av. J.-C. à Nîmes, le sanctuaire de la Fontaine se modifie et s'ouvre à d'autres divinités, notamment romaines, mais pas uniquement. Il devient également assez vite, avec la consécration de l'*Augusteum*, un lieu du culte impérial. À partir de cette phase romaine, un théonyme apparaît sous une forme latine : *Nemausus*.

4. Le site de la Fontaine est monumentalisé, dès le III^e mais surtout au II^e siècle av. J.-C. Pour les nouveaux venus latins, il apparaissait probablement déjà comme un espace sacré, bien identifié et qui pourrait être désigné par le terme latin de *nemus*.
5. Le dieu *Nemausus* n'est pas absorbé par le monde romain⁶⁸, mais au contraire s'y déploie : il apparaît à la période impériale et a un « rôle majeur pour la protection et la survie de la communauté⁶⁹ ».

Une hypothèse pourrait alors être avancée⁷⁰, qui s'appuie sur un glissement phonétique (**nam-/*-nem-*) et onomastique (**Ναμᾰυσος/Nemausus*).

Dans un premier temps, un culte celte aux eaux pourrait avoir existé. Vierge de toute écriture, il est peut-être dédié à **Namausus*, ancêtre éponyme possible des lieux ou incarnation de la source elle-même. En parallèle, on sait qu'il existe un culte aux ancêtres, représentés par des statues anthropomorphes dont certaines sont placées dans le portique de la Villa Roma.

Dans un second temps, l'épigraphie en langue gauloise émerge, en utilisant l'alphabet grec, au cours d'une phase assez courte. Elle montre que la population locale, à la fin du II^e siècle av. J.-C., passe brusquement (pour nous) d'une phase sans écriture à une phase où l'écriture est le fait de professionnels. La graphie, le soin et la complexité dans la composition des inscriptions en langue gauloise retrouvées à la Fontaine le prouvent. Un culte est rendu (au moins) à des divinités plurielles et féminines. Au cours de cette phase, l'ethnique du lieu est *Namasat-* ou *Naumasat-*. Si les traditions celtiques sont conservées, l'intensification des relations avec Rome provoque des remaniements qui se matérialisent rapidement par une nouvelle

⁶² Sur la notion de « romanisation », voir Le Roux 2004.

⁶³ Scheid 1993, p. 15.

⁶⁴ Grimal 1969, p. 66.

⁶⁵ Voir par exemple Dedet 2011 pour une synthèse.

⁶⁶ Py 2023, p. 37 et fig. 11.

⁶⁷ Bats 2007.

⁶⁸ Christol 2016, p. 46.

⁶⁹ Christol 2016, p. 48.

⁷⁰ Elle est suggérée dans Sauvage 1992, p. 113.

monumentalisation, marquée notamment par la mise en œuvre de l'*Augusteum*.

Dès lors, une troisième phase s'ouvre au cours de laquelle les Volques n'utilisent plus leurs noms ancestraux et vouent leurs dédicaces à un seul dieu topique : *Nemausus*. Les Mères ont disparu, ou ont été assimilées tout comme il arrive pour d'autres divinités celtiques⁷¹. C'est *Nemausus* qui fait le lien entre la colonie romaine et l'*Vrbs*⁷². Par proxémie avec le *nemus* italique convoyé par les nouveaux liens et les nouvelles pratiques avec le monde latin (et notamment l'écrit), le théonyme *Nemausus* pourrait avoir fusionné avec l'ancêtre **Namausos* et serait devenu le dieu topique des élites souhaitant passer à la « romanité ». On pourrait penser ici à un théonyme d'assonance, pour reprendre l'idée développée pour les idionymes par Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier⁷³. C'est *Nemausus* qui devient alors la référence forte des élites locales revendiquant cette protection dans le cadre nouveau imposé par des cultes romains. En écrivant désormais en latin, les Celtes devenant romains auraient remotivé un nom ancien en l'adaptant à de nouvelles pratiques, par exemple la consécration d'un *nemus*, un « bois sacré », pour fixer leur culte propre, celui du sanctuaire global, afin de fédérer ferveur ancienne et nouveaux cultes autour de ce nom commun⁷⁴.

CONCLUSION

Nous avons cherché quels étaient les éléments pré-existant à l'apparition de l'écriture votive en langue gauloise à Nîmes. On peut considérer qu'elle est liée à une émulation entre élites celtiques locales en vue d'une intégration dans un contexte social et économique nouveau. Cette phase passe notamment par de nouveaux réseaux d'échanges avec Rome associés aux circulations de biens en Gaule méridionale. Cette mise en avant des élites est

marquée par la monumentalisation des lieux et la célébration de lignages grâce à des statues et des portiques pour les recevoir. Le passage à un monde de l'écrit se fait dans le cadre de ce culte, en utilisant l'alphabet grec, notamment connu grâce aux frappes monétaires qui circulent le long de voies commerciales désormais bien structurées, surtout dans la sphère d'influence phocéenne. Cette phase est relativement courte. Elle se place dans un laps de temps qui irait d'environ 120 av. J.-C., après la reddition des Volques Arécomiques aux Romains, qui prennent pleinement le contrôle de la Transalpine, à environ 50 av. J.-C. date à laquelle est construit le bâtiment dans le soubassement duquel *RIG GAR-10-12* est prise. Au cours de ces 70 années, c'est-à-dire deux générations, on peut considérer que les élites Volques Arécomiques ont vu dans la pratique graphique en langue gauloise et en écriture grecque un moyen de faire valoir leur statut et leurs cultes. Plusieurs divinités semblent présentes dans les lieux depuis longtemps. En langue gauloise et en alphabet grec, on connaît au moins les Mères Nîmoises et un dieu encore non identifié, mais pas *Nemausus* lui-même. Une hypothèse ici proposée se fonde sur l'absence de l'attestation de ce théonyme dans les inscriptions gallo-grecques du site et sur une altération vocalique. Le passage de la voyelle dans la racine de **nam-* à **nem-* pourrait être la marque d'une volonté d'inscrire les cultes celtiques anciens dans ceux des nouveaux codes, désormais latins. En rapprochant par assonance *nemus* latin, *nemeton* celtique et **Namausos*, un théonyme *Nemausus* apparaît, marquant le passage à la « romanité » des Volques devenus pérégrins.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

CIL = *Corpus inscriptionum Latinarum*.

Dicomon = *Dictionnaire des monnaies de Gaule méditerranéenne*, coordination : Michel Py <http://syslat.fr/SLC/DICOMON/d.index.html>.

RIG = *Recueil des inscriptions gauloises* :

RIG I = Lejeune 1985 = M. Lejeune, *Recueil des inscriptions gauloises. I, Textes gallo-grecs*, Paris, 1985 (*Gallia. Supplément*, 45).

⁷¹ Raepsaet-Charlier 2015, p. 176 sq.

⁷² Vandenameele 2017, p. 89. Joseph 2025, p. 348 parle de « suppléant » pour *Nemausus*, qui « tirait sa légitimité de son rapport étroit avec ces déesses plus anciennes et de son intégration dans la *ciuitas* ». Pour lui, il s'agit d'une « création tardive » (Joseph 2025, p. 351). Je remercie M. Joseph pour m'avoir aimablement transmis le manuscrit de sa thèse soutenue au moment même de la correction de cet article.

⁷³ Raepsaet-Charlier 2005 et 2012.

⁷⁴ Garmy 1991, p. 43 : « On assiste à Nîmes au spectacle d'une 'interpretatio' indigène de la romanité. »

RIG IV = Colbert de Beaulieu – Fischer 1998 = J.-B. Colbert de Beaulieu, B. Fischer, *Recueil des inscriptions gauloises. IV, Les légendes monétaires*, Paris, France, 1998 (*Gallia. Supplément*, 45).

RIIG = *Recueil informatisé des inscriptions gauloises* (ANR JCJC 19-CE27-0003). <https://riig.huma-num.fr/>.

ÉTUDES SECONDAIRES

Agusta-Boularot – Chausserie-Laprée – Nin 2017 = S. Agusta-Boularot, J. Chausserie-Laprée, N. Nin, *Premières manifestations de l'architecture italique en Gaule du Sud (du II^e siècle av. J.-C. au règne d'Auguste)*, dans J. Lipps (éd.), *Transfer und Transformation römischer Architektur in den Nordwestprovinzen. Kolloquium vom 6.-7. November 2015 in Tübingen*, Tübingen, 2017, p. 95-124.

Agusta-Boularot – Chausserie-Laprée – Nin 2019 = S. Agusta-Boularot, J. Chausserie-Laprée, N. Nin, *Les influences italiennes dans l'architecture des II^e et I^{er} siècles avant notre ère en Provence et dans la basse vallée du Rhône*, dans V. Guichard, M. Vaginay (dir.), *Les modèles italiens dans l'architecture des II^e et I^{er} siècles avant notre ère en Gaule et dans les régions voisines : Actes du colloque de Toulouse, 2-4 octobre 2013*, Bibracte, 2019, p. 185-224.

Arcelin 1992 = P. Arcelin, *Salles hypostyles, portiques et espaces cultuels d'Entremont et de Saint-Blaise (B.-du-Rh.)*, dans *DAM*, 15/1, 1992, p. 13-27.

Arcelin – Dedet – Schwaller 1992 = P. Arcelin, B. Dedet, M. Schwaller, *Espaces publics, espaces religieux protohistoriques en Gaule méridionale*, dans *DAM*, 15-1, 1992, p. 181-242.

Arcelin *et al.* 2003 = P. Arcelin, P. Gruat, P. Boissinot, J. Chausserie-Laprée, B. Dedet, P. Ferrando, É. Gailledrat, G. Marchand, G. Maza, N. Nin, J.-L. Paillet, A. Roth-Congès, H. Tréziny, *La France du Sud-Est (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur)*, dans *Gallia*, 60/1, 2003, p. 169-241.

Barral – Thivet 2019 = P. Barral, M. Thivet (dir.), *Sanctuaires de l'âge du Fer : actualités de la recherche en Europe celtique occidentale. Actes du 41^e Colloque international de l'AFEAF, Dole, 25-27 mai 2017*, Paris, 2019.

Bats 2007 = M. Bats, Droit latin, *adtributio* et *contributio/sunteleia* : Strabon, Pline, Nîmes et les Volques Arécomiques. *MEFRA*, 119/1, 2007, p. 51-62.

Bel *et al.* 2005 = V. Bel, J.-Y. Breuil, M. Monteil, H. Pomarède, *Réflexions sur une ville et sa proche campagne dans l'Antiquité : le cas de Nîmes (Gard)*, dans A. Bouet, F. Verdin (dir.), *Territoires et paysages de l'âge du fer au Moyen Âge : mélanges offerts à Philippe Leveau*, Bordeaux, 2005, p. 19-44.

Ben Abed – Scheid 2003 = A. Ben Abed, J. Scheid, *Sanctuaire des eaux, sanctuaire de sources, une catégorie ambiguë : l'exemple de Jebel Oust (Tunisie)*, dans O. de Cazanove, J. Scheid (éd.), *Sanctuaires et sources*, Naples, 2003, <https://doi.org/10.4000/books.pcbj.870>.

Célié 1990 = M. Célié, *Les fouilles de la place Jules Guesde*, dans *Archéologie à Nîmes. 1950-1990. Bilan de 40 années de recherches*, Nîmes, 1990, p. 90-93.

Célié – Garmy – Monteil 1994 = M. Célié, P. Garmy, M. Monteil, *Enceintes et développement urbain : Nîmes antique des origines au I^{er} siècle ap. J.-C.*, dans *JRA*, 7, 1994, p. 383-397.

Célié *et al.* 2004 = M. Célié, M. Monteil, M. Pomarède, L. Sauvage, L. Vidal, M. Compan, M.-L. Hervé, A. Veyrac, J.-M. Pène, *Nîmes : Introduction*, dans *Adlfi*, 2004 [en ligne], <http://journals.openedition.org/adlfi/12126>.

Christol 2010 = M. Christol, *Une histoire provinciale: la Gaule narbonnaise de la fin du II^e siècle av. J.-C. au III^e siècle ap. J.-C.*, Paris, 2010.

Christol 2016 = M. Christol, *Jupiter héliopolitain et Nemausus sur l'autel d'un citoyen de Beyrouth à la Fontaine de Nîmes : la terre des ancêtres et son dieu éponyme*, dans *CCGG*, 27/1, 2016, p. 27-52, https://www.persee.fr/doc/ccgg_1016-9008_2016_num_27_1_1859.

Christol – Goudineau 1987 = M. Christol, C. Goudineau, *Nîmes et les Volques Arécomiques au I^{er} siècle avant J.-C.*, dans *Gallia*, 45/1, 1987, p. 87-103.

Colbert de Beaulieu – Fischer 1998 = J.-B. Colbert de Beaulieu, B. Fischer, *Recueil des inscriptions gauloises, IV, Les légendes monétaires*, Paris, 1998.

Dedet 2011 = B. Dedet, *La tête coupée, symbole de mise à mort suprême en Gaule méridionale ? Des textes anciens aux données de l'archéologie*, dans *DAM*, 34, 2011, p. 281-289.

Delamarre 2018 = X. Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise : une approche linguistique du vieux celtique continental*, Paris, 2018.

Dupraz 2018 = E. Dupraz, *Commémorations culturelles gallo-grecques chez les Volques Arécomiques*, dans *ÉC*, 44/1, 2018, p. 35-72.

Dupraz à paraître = E. Dupraz, *Focus sur deux inscriptions évergétiques : GAR-10-12 – Blocs votifs de la Villa Roma et VAU-13-01 – Plaque votive de Vaison-la-Romaine*, dans C. Ruiz Darasse (dir.), *Écrire sur la pierre en langue gauloise*, Pessac, à paraître.

Estarán Tolosa 2021 = M.J. Estarán Tolosa, *La forma verbal ieuru en las dedicaciones religiosas galas*, dans M.J. Estarán Tolosa, E. Dupraz, M. Abernethy (dir.), *Des Mots pour les dieux. Dédicaces culturelles dans les langues indigènes de la Méditerranée occidentale*, Berne, 2021, p. 363-383.

- Feugère – Py 2011 = M. Feugère, M. Py, *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère)*, Montagnac-Paris, 2011, <http://www.decitre.fr/livres/dictionnaire-des-monnaies-decouvertes-en-gaule-mediterraneenne-530-27-avant-notre-ere-9782355180149.html>.
- Fiches 2002 = J.-L. Fiches (dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon : project collectif de recherche (1993-1999)*, Lattes, 2002.
- Fiches 2002 = J.-L. Fiches, *Volques Arécomiques et cité de Nîmes : évolution des idées, évolution des territoires*, dans *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale, Actes du XXIV^e colloque international de l'AFEAF (Martigues, 2000)*, Paris, 2002, p. 119-128.
- Garmy 1991 = P. Garmy, *Quelques réflexions sur la romanité augustéenne nîmoise à la lumière des fouilles récentes*, dans C. Goudineau, A. Rebourg (dir.), *Les Villes augustéennes de Gaule. Actes du Colloque international d'Autun 6, 7 et 8 juin 1985*, Autun, 1991, p. 41-43.
- Golosetti 2016 = R. Golosetti, *Archéologie d'un paysage religieux : sanctuaires et cultes du Sud-Est de la Gaule (V^e s.av. J.-C.-IV^e s. ap. J.-C.)*, Venosa, 2016.
- Grimal 1969 = P. Grimal, *Les jardins romains*, Paris, 1969.
- Gros 1984 = P. Gros, *L'Augusteum de Nîmes*, dans *RAN*, 17/1, 1984, p. 123-134.
- Guillet *et al.* 1992 = É. Guillet, V. Lelièvre, J.-L. Paillet, M. Piskorz, A. Re Colin, F. Souq, *Un monument à portique tardo-hellénistique près de la source de la Fontaine, à Nîmes (Gard)*, dans *DAM*, 15/1, 1992, p. 57-89.
- Häussler 2011 = R. Häussler, *Beyond "Polis Religion" and Sacerdotes Publici in Southern Gaul*, dans J.H. Richardson, F. Santangelo (éd.), *Priests and State in the Roman World*, Stuttgart, 2011, p. 391-428.
- Joseph 2025 = M. Joseph, *Formation et adaptations des panthéons publics dans les cités de Gaule Transalpine (puis Narbonnaise) au contact de Rome (III^e siècle av. J.-C.-III^e siècle ap. J.-C.)*, Liège, 2025.
- Krings – Pugnère 2023 = V. Krings, F. Pugnère, *De la source au jardin : la Fontaine de Nîmes*, Drémil-Lafage, 2023.
- Lambert 1996 = P.-Y. Lambert, *Notes gauloises*, dans W. Meid, P. P. Anreiter (dir.), *Die grösseren altkeltischen Sprachdenkmäler: Akten des Kolloquiums Innsbruck, 29. April-3. Mai 1993*, Innsbruck, 1996, p. 86-105.
- Lambert 2014 = P.-Y. Lambert, *La prière dans les cultures celtiques*, dans C. Guittard, M. Mazoyer (dir.), *La prière dans les langues indo-européennes : linguistique et religion*, Paris-Limoges, 2014, p. 157-169.
- Lejeune 1976 = M. Lejeune, *Quel celtique dans ΔΕΛΕΒΡΑΤΟΥΔΕΚΑΝΤΕΜ ?*, dans A. Morpurgo Davis, W. Meid (dir.), *Studies in Greek, Italic, and Indo-European Linguistics offered to Leonard R. Palmer*, Innsbruck, 1976, p. 135-151.
- Lejeune 1994 = M. Lejeune, *Nîmes préromaine : cultes indigènes*, dans *Revue de l'histoire des religions*, 211-1, 1994, p. 5-14.
- Lejeune – Paillet 1992 = M. Lejeune, J.-L. Paillet, *La Dédicace nîmoise de Nertomarus d'Anduze*, dans *DAM*, 15, 1992, p. 90-95.
- Le Roux 2004 = P. Le Roux, *La romanisation en question*, dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 59/2, 2004, p. 287-311, https://shs.cairn.info/article/ANNA_592_0287.
- Maréchal *et al.* 2010 = J.-C. Maréchal, N. Courtois, G. Jouanen, P. Meus, *Multi-traçage de la Fontaine de Nîmes*, dans *Karstologia*, 56, 2010, p. 1-8.
- Michelozzi *et al.* 1997 = A. Michelozzi, M. Monteil, J.-L. Fiches, J.-Cl. Richard, M. Lugand, J. Laforgue, J. Kotarba, Chr. Olive, D. Ugolini, Y. Solier, J.-P. Comps, A. Pezin, R. Marichal, G. Castellvi, J. M. Nolla I Brufau et I. Rodà, *Chapitre 3. Les stations routières*, dans A. Mayans, H. Ayglon, S. Got Castellvi, J.O. Granados, J. Prodhomme (dir.), *Voies romaines du Rhône à l'Èbre : via Domitia et via Augusta*, Paris, 1997, p. 37-57.
- Monteil 1999 = M. Monteil, *Nîmes antique et sa proche campagne : étude de topographie urbaine et périurbaine (fin VI^e siècle av. J.-C.-VI^e siècle ap. J.-C.)*, Lattes, 1999.
- Mullen 2011 = A. Mullen, *Reflets du multiculturalisme. La création et le développement du gallo-grec*, dans E.R. Luján Martínez, C. Ruiz Darasse (dir.), *Contacts linguistiques dans l'Occident méditerranéen antique*, Madrid, 2011, p. 227-239.
- Mullen 2013 = A. Mullen, *Southern Gaul and the Mediterranean. Multilingualism and Multiple Identities in the Iron Age and Roman periods*, Cambridge, 2013.
- Naumann 1937 = R. Naumann, *Der Quellbezirk von Nîmes* (t. IV des *Denkmäler antiker Architektur*), Berlin-Leipzig, 1937.
- Nieloud-Muller 2019 = S. Nieloud-Muller, *Les cultes des lacs en Gaule et dans le monde romain (II^e siècle av.-V^e siècle ap. J.-C.)*. *Apports des sources archéologiques et textuelles*, thèse de doctorat, Sorbonne Université, 2019.
- Pocchetti 2009 = P. Pocchetti, *Paradigmi formulari votivi nelle tradizioni epicoriche dell'Italia antica*, dans J. Bodet, M. Kajava (dir.), *Dedicace sacrée nel mondo greco-romano. Diffusione, funzioni, tipologie/Religious Dedications in the Greco-Roman World. Distribution, typology, use. Institutum Romanum Finlandiae, American Academy in Rome. 19-20 aprile 2006*, Rome, 2009, p. 43-94.
- Py 1990 = M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*, Rome, 1990.

- Py 1992 = M. Py, *Les fanums des Castels à Nages et de Roque-de-Viou (Gard)*, dans *DAM*, 15/1, 1992, p. 44-49.
- Py 2011 = M. Py, *La sculpture gauloise méridionale*, Paris, 2011.
- Py 2023 = M. Py, *Le site protohistorique : l'oppidum du Mont-Cavalier et son environnement*, dans V. Krings, F. Pugnière (dir.), *De la source au jardin. La Fontaine de Nîmes*, Drémil-Lafage, 2023, p. 29-43.
- Raepsaet-Charlier 2005 = M.-T. Raepsaet-Charlier, *Réflexions sur les anthroponymes « à double entrée » dans le monde romain*, dans *L'Antiquité classique*, 74, 2005, p. 225-231, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/antiq_0770-2817_2005_num_74_1_2577.
- Raepsaet-Charlier 2012 = M.-T. Raepsaet-Charlier, 'Decknamen', *Homophony, Assonance: an Appraisal of Consonance Phenomena in Onomastics of the Roman Empire*, dans T. Meißner, (dir.), *Personal Names in the Western Roman world. Proceedings of a Workshop convened by Torsten Meißner, José Luis García Ramón and Paolo Poccetti, held at Pembroke College, Cambridge, 16-18 September 2011*, Berlin, 2012, p. 11-24.
- Raepsaet-Charlier 2015 = M.-T. Raepsaet-Charlier, *Cultes et territoire. Mères et Matrones, dieux « celtiques » : quelques aspects de la religion dans les provinces romaines de Gaule et de Germanie à la lumière de travaux récents*, dans *L'Antiquité classique*, 84, 2015, p. 173-226.
- Reinach 1901 = S. Reinach, *Une statue de Grézan (Gard)*, dans *CRAI*, 45/3, 1901, p. 280-281.
- Roth-Congès 1997 = A. Roth-Congès, *La fortune éphémère de Glanum : du religieux à l'économique (à propos d'un article récent)*, dans *Gallia*, 54/1, 1997, p. 157-202.
- Ruiz Darasse à paraître = C. Ruiz Darasse (dir.), *Écrire sur la pierre en langue gauloise*, Pessac, à paraître.
- Sagetat-Basseuil 2024 = E. Sagetat-Basseuil, *L'architecture pré-augustéenne à Glanum*, Clermont-Ferrand, 2024.
- Sauvage 1992 = L. Sauvage, *Le sanctuaire protohistorique de la Fontaine à Nîmes, à la lumière des découvertes récentes*, dans *DAM*, 15/1, 1992, p. 112-116.
- Scheid 1993 = J. Scheid, Lucus, nemus. *Qu'est-ce qu'un bois sacré ?*, dans O. de Cazanove, J. Scheid (dir.), *Les bois sacrés*, Naples, 1993, p. 13-18.
- Séjalon 2021 = P. Séjalon, *Organisation des territoires et dynamiques de peuplement en Languedoc oriental durant le dernier millénaire avant notre ère*, dans F. Delrieu, C. Féliu, P. Gruat, M.-C. Kurzaj, É. Nectoux (dir.), *Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe : actes du 43^e Colloque international de l'AFEAF, Le Puy-en-Velay, 30 mai-1^{er} juin 2019*, Paris, 2021 (AFEAF, 3), p. 333-351.
- Szemerényi 1974 = O. Szemerényi, *A Gaulish dedicatory formula*, dans *ZfVS*, 88/2, 1974, p. 250.
- Vandenameele 2017 = J. Vandenameele, *Le « paysage religieux » d'origine gauloise en Narbonnaise durant le Haut-Empire : approche épigraphique dans la cité de Nemausus*, Master d'histoire, Université Catholique de Louvain, 2017.